

**AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**  
**- préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et**  
**de l'instauration de périmètres de protection**  
**- relatif aux demandes d'autorisation de prélèvement et de**  
**distribution au public d'eau destinée à la consommation humaine**  
**du forage du Moulinot sur la commune de POMPORT**  
**présentées par le Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24)**  
**et le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) Coteaux Pourpres**

Par arrêté n° BE 2023-05-02 du 4 mai 2023, l'enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et l'instauration de périmètres de protection, relative aux demandes d'autorisation de prélèvement d'eau et de distribution au public d'eau destinée à la consommation humaine, du forage du Moulinot, sur la commune de POMPORT, présentées par le SMDE 24 et le SMAEP Coteaux Pourpres, prévue initialement du mercredi 26 avril 2023 à 9h au vendredi 26 mai 2023 à 17h, est prolongée pour une durée de sept jours, soit jusqu'au vendredi 2 juin 2023 à 17h.

Le commissaire enquêteur assurera une permanence supplémentaire le vendredi 2 juin 2023 de 9h à 12h, en mairie de POMPORT.

Les autres modalités d'organisation de l'enquête sont inchangées.